



RCS : TOURS

Code greffe : 3701

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1958 B 00012

Numéro SIREN : 584 800 122

Nom ou dénomination : LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2017 sous le numéro de dépôt 324

2017 00324

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
13 JAN. 2017
Me B. LAISNE Greffier Associé
GREFFE - RCS

LA NOUVELLE REPUBLIQUE DU CENTRE OUEST
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 5.316.181 Euros
Siège social : 232 Avenue de Grammont - 37048 TOURS CEDEX 1
R.C.S. TOURS B 584 800 122

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 NOVEMBRE 2016**

Christophe Herigaault
M. B. Laisne

Délibération n°1

En application de l'article 19, alinéa 3 des statuts de La Nouvelle République, le Conseil de Surveillance renouvelle Monsieur Olivier SAINT-CRICQ dans son mandat de Membre du Directoire de la Nouvelle République du Centre-Ouest pour une période de quatre ans, qui débutera le 1er janvier 2017 et qui prendra fin le 31 décembre 2020 et lui confère la qualité de Président du Directoire de la Nouvelle République du Centre-Ouest pour la même période de quatre ans qui débutera le 1er janvier 2017 et qui prendra fin le 31 décembre 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°2

Le Conseil de Surveillance prend acte de la démission de Monsieur Olivier BOISNARD de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance de la Nouvelle République du Centre-Ouest à effet du 1er janvier 2017.

En application de l'article 19, alinéa 2 des statuts de La Nouvelle République, le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Olivier BOISNARD, né le 08/06/1965 à Laval (53), domicilié 7 rue des Remettières, 37390 Notre-Dame-d'Oé, en qualité de Membre du Directoire de la Nouvelle République du Centre-Ouest pour une période de quatre ans qui débutera le 1er janvier 2017 et qui prendra fin le 31 décembre 2020, en remplacement de Monsieur Gilles CREMILLIEUX.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°3

En application de l'article 19, alinéa 2 des statuts de La Nouvelle République, le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Christophe HERIGAULT, né le 18/12/1968 à Châtellerault (86), domicilié 88 chemin Paul-Louis Courier, 37130 Cinq-Mars-la-Pile, en qualité de Membre du Directoire de la Nouvelle République du Centre-Ouest pour une période de quatre ans qui débutera le 1er janvier 2017 et qui prendra fin le 31 décembre 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Olivier SAINT-CRICQ

Président du Directoire.